

Mutualisation des biens et des espaces

Chaque propriétaire pourra disposer, en plus de ses biens et espaces privés, de biens et espaces mutualisés. Cette approche favorise une meilleure utilisation de l'espace privé, tout en réduisant l'empreinte environnementale et les coûts associés à la construction.

La mutualisation d'espaces permet de s'orienter vers le choix de logements de dimension modeste tout en optimisant leur usage.

Mutualisation

ESPACES

- Un salon-cuisine pour réunions, repas communs, invitations privées...
- Une ou deux chambre d'amis
- Un espace de travail-bureau
- buanderie et étendage, local de réserves, jardin, potager, atelier de bricolage

BIENS

- congélateur, laves-linge
- lits d'appoint
- matériel de bricolage - jardinage
- mobilier de jardin
- bibliothèque
- vélos, véhicules
- ...